

# Origines de la périssoire

Aucune définition dans le Willaumez, dictionnaire de marine paru en 1831, pas plus dans le dictionnaire pittoresque de marine de J.Lecomte en 1835, rien de plus dans le dictionnaire des termes de marine et de la navigation à vapeur de Le Chere Lemetheyer de 1843 et encore aucune définition dans le glossaire nautique d'Augustin Jal paru en 1843. Le terme de périssoire n'existe pas à l'aube de la grande période du canotage bourgeois.

Parmi les termes qui auraient pu être utilisés et qui correspondent au type de la périssoire, c'est à dire la coque simple d'un petit bateau propulsé à la pagaie, nous avons le kayak, la pirogue, le canoë et le youyou. Ces quatre termes désignent des réalités différentes.

**Le kayak** est connu au début du XIXème siècle. Même si l'on relève un étonnant « kaey » : arbre dont les nègres font des canots dans le dictionnaire de l'Académie française de 1762, il faut attendre

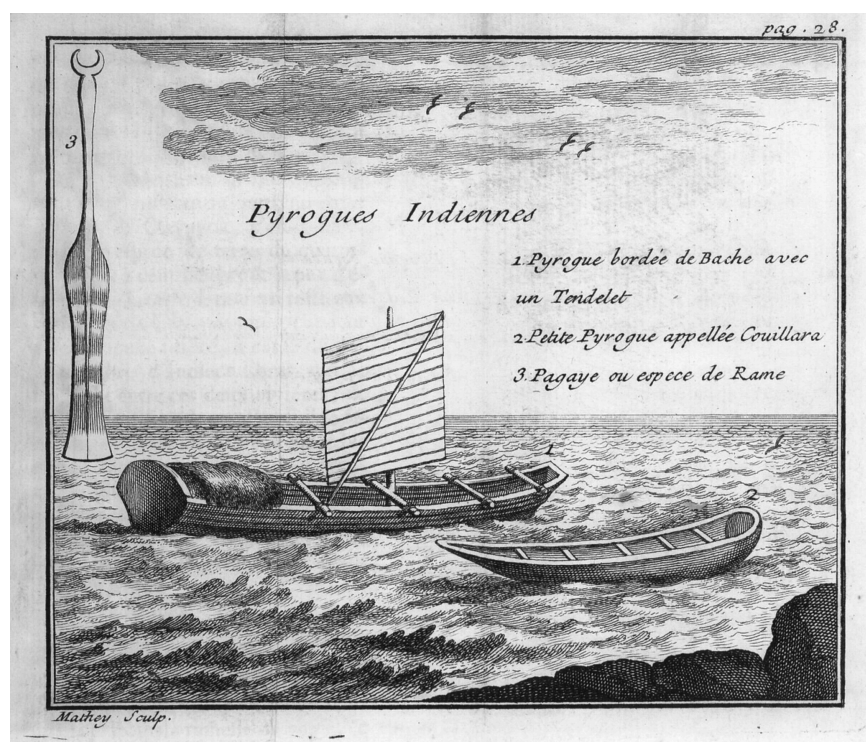
1859 et le dictionnaire de la marine à voiles et à vapeur de Bonnefoux pour avoir une définition du mot « kayak » ou « kajak » : canot de pêche du Groenland, ayant la forme d'une navette, et percé, au milieu, d'un trou dans lequel se place le pêcheur... Le kayak est connu alors comme un bateau très différent de la périssoire, même si la silhouette est approchante, il est « en peaux de phoques tendues tout autour d'une carcasse en bois ».



(1854 - Greenwich Museum)

**La pirogue.** Le mot pirogue apparaît aussi en 1762 comme l'étonnant « kaey » dans le dictionnaire de l'Académie française. Elle est définie comme une « sorte de bateau fait d'un seul arbre creusé, dont se servent les Sauvages. » Encore une fois, c'est un bateau d'origine exogène. Il est cité dans tous les dictionnaires à la suite en 1783, 1798, 1831... Le type de bateau est popularisé, sans doute, dans les récits des explorateurs et s'impose au fil du temps.

1754 - Illustrations de Nouvelle relation de la France Equinoxiale - BNF



On trouve **le youyou** à partir de 1831 dans le dictionnaire de marine de Willaumez : « on donne quelques fois par dérision ce nom à une très petite embarcation. » En 1842, dans le lexique du vocabulaire pittoresque de marine paru dans la revue Le Magasin Pittoresque, il est encore désigné comme un bateau chinois. En 1859 dans le dictionnaire de la marine à voiles et à vapeur de Bonnefoux, il se francise : « nom donné en France à une petite embarcation courte, ayant un arrière large, et qui n'est souvent armée que par des mousses : le youyou sert au menu service d'un navire, lorsqu'il ne faut ni une grande vitesse, ni beaucoup de capacité. »

**Le canoë** apparaît une seule fois dans le premier dictionnaire de langue française, le Furetière, en 1690 : « Canoes, ou canots » : ce sont de petits vaisseaux dont se servent les indiens, faits tout d'une pièce d'un tronc d'arbre creux... ». Il disparaît ensuite pour ne réapparaître qu'en 1848 dans le glossaire nautique d'Augustin Jal sous le terme « canoa » (esp. Ital. anciens Nom d'une embarcation monoxyle américaine). Il est dit que « c'est de ce nom que nous avons fait notre mot : Canot ».

Le terme « canot » est dans tous les dictionnaires généraux et de marine de 1690 jusqu'en 1867 : « Quelques-uns écrivent canot, & nomment ainsi un esquif ou petit bateau destiné au service d'un grand bâtiment. » (1690)<sup>1</sup>

**La confusion des termes** traduit la conception européenne d'un mélange de la pirogue indienne et du kayak pour la périssoire. Elle est ouverte comme une pirogue ou fermée comme un kayak. Elle est longue et effilée et relativement instable. Elle se meut à la pagaie, simple ou double. Elle ne peut pas embarquer de charge trop importante. Elle permet difficilement d'exprimer toute sa force dans la propulsion. Son utilisation est un jeu de légèreté et d'équilibre. Fine, elle offre la possibilité de suivre des voies navigables étroites. L'embarquement à son bord est une opération délicate. Elle n'est donc pas un bateau de service qui permet de transporter des passagers.

On en trouve **une première trace** sous le terme de pirogue quand en 1839 le duc d'Orléans « -il a alors 29 ans- se procure chez Picot, constructeur de bateaux, 16 rue Landi à Clichy, une "pirogue en orme et deux pagailles en frêne" pour la somme de 321F. Cette « pirogue » est vraisemblablement une périssoire équipée de deux pagaies.<sup>2</sup> Le terme de périssoire est absent des dictionnaires et des lexiques spécialisés. Il apparaît dans la presse locale, le journal du Cher, en 1850, pour relater un terrible accident.

*« Trois jeunes gens de cette ville avaient fait la partie d'aller à Blois, par eau. Ils étaient partis dimanche à trois heures du matin, chacun dans un périssoir. A la hauteur de Menars, vis à vis le château, l'un d'eux descendit de son périssoir et se mit sur une grève. Bientôt il sentit le sable s'enfoncer sous ses pieds... »<sup>3</sup>*

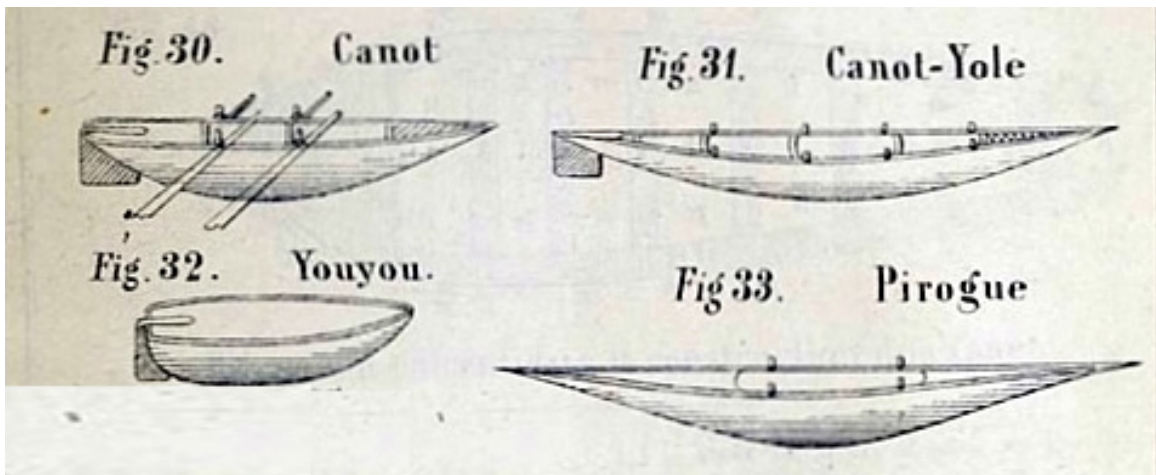
Dans cet extrait la périssoire est mise au masculin. Elle disparaît à nouveau dans le manuel réglementaire et pratique de la navigation intérieure (traité raisonné des lois, ordonnances, arrêtés et coutumes qui régissent la navigation intérieure de la France) par Henri Lalou édité en 1858, alors qu'un chapitre traite exclusivement des « embarcations de faibles dimensions et de courses ». La pirogue et le youyou y sont cités. Le dessin de la pirogue est ce qui ressemble le plus à une périssoire. La confusion existe encore entre les différents types de bateaux.

---

<sup>1</sup> FURETIÈRE A., Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et les arts, 3 tomes, Paris, 2162p (BNF)

<sup>2</sup> Guichet Nicolas, Naissance et développement de la navigation de plaisance en France en XIXe siècle, Doctorat de 3e cycle, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 1994

<sup>3</sup> Journal du Cher du 9 décembre 1850 – site internet Retronews – le site de presse de la BNF



1858 - Manuel réglementaire et pratique de la navigation intérieure – illustrations - BNF

La périssoire, finalement au féminin, est au programme des régates d'Asnières en 1859 : « Des courses de périssoires à la pagaye par un homme debout et de youyous à la godille, ont rempli les intermèdes des régates ; ».<sup>1</sup> **La périssoire y prend son premier rôle, celui de divertissement ou d'intermède entre les courses plus sérieuses à la voile ou à l'aviron.** Elle est présente à nouveau en 1860, aux régates du 15 août à Paris : « des intermèdes nautiques, de youyous à la pagaye, montés alternativement par un homme debout ou assis, ont rempli les intervalles des courses. Ces youyous dit périssoires exigent, pour être manœuvrés sans chavirer, autant d'adresse que d'aplomb, et les bains pris par quatre ou cinq des concurrens ont fort amusé le public. »<sup>2</sup>

En quelques années, le terme s'impose. Il est illustré sérieusement en 1860<sup>3</sup> ou moins sérieusement en 1861<sup>4</sup>.



(3)

<sup>1</sup> Le Constitutionnel du 22 septembre 1859 – site internet Retronews – le site de presse de la BNF

<sup>2</sup> Le Constitutionnel du 20 août 1860 – site internet Retronews – le site de presse de la BNF

<sup>3</sup> Source inconnue collection personnelle (La France Nautique n°4 – 1860 ?)

<sup>4</sup> France nautique, gazette des plaisirs, 1861, -, Almanach-album charivarique, drolatique, comique, hippique et cygenetique 1861, Paris, F. Bracke, p69 à 83



Une réglementation se met en place le 31 mars 1863 par une ordonnance concernant la police des petites embarcations, des régates et des divertissements nautiques. Ce texte divise les embarcations en plusieurs séries dont la 4<sup>ème</sup> qui comprend les embarcations de course sous les dénominations de « warreys, randams, out-riggers, phonets, yoles, skiffs, océans, youyous ou périssoires [ndla : encore la confusion des termes] , podoscaphes, etc. » La même année, le journal *La Vie à la campagne*<sup>1</sup> définit la périssaire : « On donne ce nom, plus effrayant qu'exact, à une sorte de petit bateau de 5 mètres de longueur, 0,5 de largeur, 0,25 de creux, composé de trois planches de sapin, le fond et les deux bords, et terminé de chaque bout en pointe. Pour le manœuvrer, on emploie une pagaie à double pelle. »

Toute la journée, et tous les jours, et tout l'été; (4)  
et il est si spirituel, qu'il trouve quelquefois  
le moyen de persévérer pendant l'hiver. \*

Sur deux photos de périssaires datées des années 1860, on peut distinguer deux types, une périssaire pontée, fine, étroite, longue, sans doute une périssaire de course et une autre, ouverte, plus ventrue, sans doute plus stable et plus appropriée pour la promenade.<sup>2</sup>



(2)

Elle entre enfin en 1867 dans le dictionnaire Larousse : La périssaire a un nom tellement significatif que l'on comprend tout de suite qu'elle n'offre guère plus de sécurité que le youyou... Quelques périssaires ambitieuses ont une quille, des clins, des membrures, etc., mais cela ne conjure en rien le danger de ces baignoires ambulantes. La périssaire se manie également à la pagaie. »

<sup>1</sup> *La Vie à la campagne*, 1863/08, Embarcations de plaisance, p389 à 394

<sup>2</sup> source propriété Fédération Française d'Aviron, cliché Yvon

## La péroissoire prend sa place progressivement dans le programme des régates. Médailles et prix sont distribués.

Les premiers championnats de France de péroissoires sont organisés en 1888 par la Société des Pagayeurs Parisiens et gagnés par Haller des Régates Gantoises, douze après la création du championnat de France, avant même que la fédération française des sociétés d'aviron ne soit créée en 1890. Le premier champion de France français est Beurrier de la Société Nautique d'Amiens en 1891.<sup>1</sup>

(Photo EC - Médaille Régates de Lille 1873 - collection privée)



Univers Illustré du 11 juillet 1868 - Les plaisirs de l'été

**Son utilisation est consacrée par les peintres impressionnistes.** Caillebotte (1877-1878) peint même une série de tableaux sur ce thème.

1877 - Péroissoires sur l'Yerres - Gustave Caillebotte - National Gallery of Art - Washington



<sup>1</sup> FLEUTIAUX E., 1900, Annuaire français de l'aviron, Nogent sur Marne, Fleutiaux Ed., 234p



1877 – Young Girl in a boat - J.A. Renoir – Private collection

Frédéric Delaive note que « la diffusion des périssaires témoigne des nouvelles sensibilités à l'œuvre dans les sports nautiques mais aussi des nouvelles pratiques corporelles de canotiers capables de se sauver des périls grâce à leur maîtrise de la natation. Par son faible coût à l'achat et la facilité de la construire à l'économie par soi-même, cette embarcation ouvre la plaisance à de nouvelles catégories de population. Lorsqu'il navigue en France en 1865, John MacGregor note qu'il rencontre bon nombre de perissoirs (sic) sur son parcours. »<sup>1</sup>

**La périssaire de voyage** se développe dans le même temps, notamment par le canoë dénommé rob-roy à partir de 1865, et par la promotion qui sera faite à l'Exposition Universelle de 1867 des récits des voyages de John Mac Gregor, qui inspireront en retour les constructeurs français pour l'invention du canoë français. Si la forme du canoë canadien est bien connue avec les récits des explorateurs de l'Amérique du sud et du nord. Non utilisé en compétition, l'utilisation du canoë canadien se développera conjointement au tourisme nautique. Ces pratiques sont qualifiées par la revue de référence *Le Yacht*, le canoeing : « c'est dans l'un ou l'autre de ces deux types, kayak ou pirogue, que rentrent les modèles variés à l'infini des canoës actuellement usités,... »<sup>2</sup>. Et à chaque utilisation, à chaque milieu, à chaque utilisateur va correspondre un canoë, terme générique choisi pour désigner les bateaux propulsés à la pagaie. La périssaire désigne plutôt le canoë de compétition dont le championnat de France va être organisé par la Fédération Française des Sociétés d'Aviron et qui conservera donc cette appellation jusque dans les années 1930 avec la création de la Fédération Française de Canoë.

---

<sup>1</sup> Carré des Canotiers, 2019, *Le rob roy impérial ?*, édition enrichie, Carré des canotiers, Joinville-Le-Pont, 56p

<sup>2</sup> *Le Yacht* du 29 avril 1882 p182



(Carte postale – collection privée)

**La périssoire est apparue, sans doute au début du XIXème siècle, avant d'être nommée.** A la suite des grandes découvertes popularisée par de nombreux récits de voyage, chaque européen a sans doute voulu avoir sa propre pirogue.

La pratique s'est avérée plus périlleuse qu'on ne pouvait l'imaginer. La composition du terme révèle la caractéristique principale de son usage et de sa pratique : « Dér. de périr\*; suff. -oire (-oir\*), cette embarcation chavirant facilement. » Le canot et le youyou pouvaient être aussi des bateaux de service. Le canoë et la périssoire, parfois sous l'appellation de pirogue peuvent être considérés comme des embarcations exclusivement réservées aux loisirs. Leur développement est lié à l'histoire du sport et des loisirs.

Pour la production en nombre le canoë canadien et le kayak vont ensuite s'imposer. On retrouve aujourd'hui la silhouette de la périssoire dans les bateaux de course en ligne dont les matériaux se sont beaucoup modernisés.

© Histoire Aviron – E.Chopot

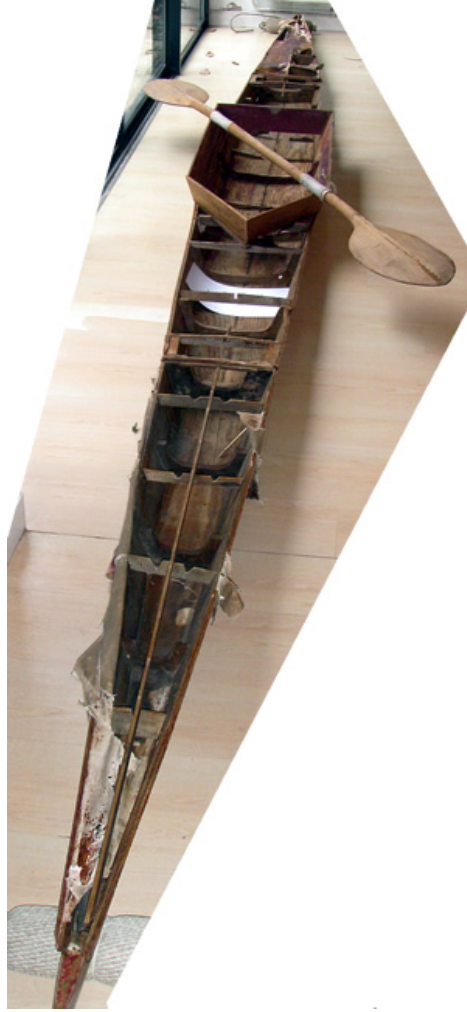
Comme elle est facile à stocker, on retrouve encore aujourd'hui de magnifiques exemplaires de périssoires anciennes et remarquables :

- la périssoire du Carré des canotiers, don d'un ancien rameur des bords de Marne (voir site internet du Carré des canotiers),
- une périssoire d'enfant présentée au concours de restauration de Cenon sur Vienne en 2015 par Loïc Cahier (1), restaurateur émérite,
- une périssoire récupérée par l'association Voile et Canotage d'Anjou (2)
- la périssoire Lancrenon (3) du Port-musée de Douarnenez, magnifique bateau de voyage ;

(1)



(2)



(3)

